Les vertus insoupçonnées de l'eau du Pays Basque. Témoignage. p.3	Les histoires méconnues de Mai 68 p.4

Les vertus insoupçonnées de l'eau du Pays Basque. Témoignage. p.3

Les histoires méconnues de Mai 68 p.4



Le PANIER à SALADES 64

Assaisonner trop de salades mène certains élus dans le panier

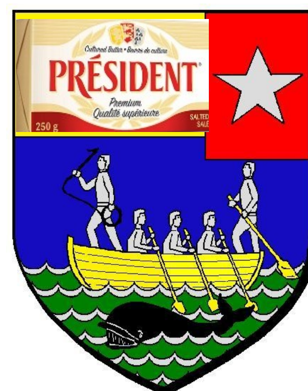
Journal **Apolitique** qui parait quand il peut ! Eté 2018 N°7



CONTES ET LEGENDES DU PAYS BASQUE D'AUJOURD'HUI

Le Caneton qui découvrit du beurre dans la boue

VILLE de BIARRITZ



Un bourgeois biarrot, ci-devant Beurrotra,
Devint, on ne sait comme, maire de sa cité.
Heureux comme un enfant de sa félicité
Il promit mille choses à ceux qu'il rencontra.

Mais voilà, pour payer, il y avait un hic,
On ne peut trop puiser dans les deniers publics ;
Or une idée lui vint : « qui n'a pas de carrosse
Sans lieu pour le garer ? Car la police est rosse.
Laissons qu'elle punisse ces gens contrevenants,
Je les consolerai en étant indulgent. »

> 5512 pv annulés
>
> C'est le chiffre qui ressort d'un audit demandé par la direction des finances publiques .

Sa place étant assise par cette entourloupette,
Maintenant au boulot ! c'est la chasse aux pépettes !
C'est qu'une enfant est née, le voilà maire et père,
Et chacun, en son cas, sait que la vie est chère.

Sophie tel est son nom porté devant l'autel ;
Est-ce un appel du pied au riche Sofitel ?
Nul ne le sait. Quoi qu'il en soit,
Il faut penser à elle et à la fin du mois !

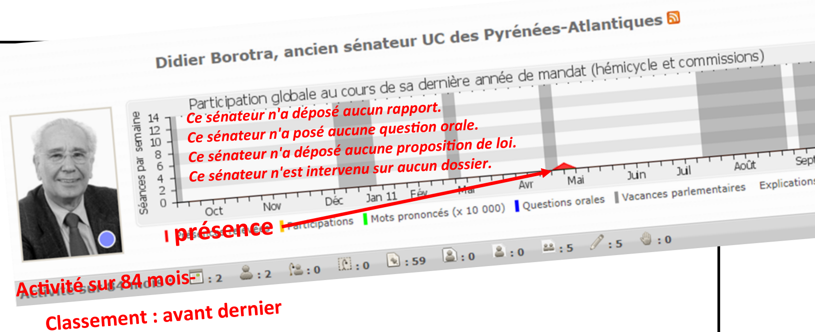
Aussi, il réfléchit : « en ces temps de chômage
Ce n'est pas tous les jours que l'on trouve un fromage,
Un boulot bien payé pour pas trop de labeur,
Que je puisse mener un train de sénateur.
Sénateur ! quelle illumination ! C'est parti !
Sitôt dit, sitôt fait, en route pour Paris.

> 2010 : interview de quelques Sénateurs : « tous ont deviné que Didier Borotra, maire de Biarritz, fermait la marche »
>
> https://www.lyoncapitale.fr/politique/senat-ceux-qui-bossent-ceux-qui-se-planquent/

> **Sophie Borotra:**
> *« j'ai été assistante parlementaire de mon père quand je vivais en Amérique Latine ».*

Là, c'est le paradis. « J'ai touché le pactole,
De l'argent en réserve à puiser sans contrôle,
Il suffit que je dise qu'elle bosse pour moi,
Et ma fifille empoche à chaque fin de mois ! »

« Au Sénat, les anciens, ils m’ont tous à la bonne ;
N’étant jamais présent, je ne gêne personne
Et puis, ne faisant rien, je ne peux me tromper
Ce sont des qualités que l’on sait apprécier. »



Et pendant trente années ce système a marché ;
Tous ses pairs se sont tus, même Gérard Larcher
Mais tout a une fin et depuis Monsieur Chappe,
Il est peu de combine qui pour toujours échappe
Au citoyen qui rame, trime et peine pour de bon,
Et voient d’autres gratter pour des travaux bidons.



Borotra et Larcher
en 2011
à l’inauguration de
la Cité de l’Océan.

Depuis 2018,

la Cour des comptes fait des vagues

A LA UNE / PYRÉNÉES ATLANTIQUES / BIARRITZ /
Publié le 15/03/2018 à 9h20. Mis à jour à 11h03 par VÉRONIQUE FOURCADE.

les visiteurs se font plus discrets !

Un simple caneton, voulant poser sa palme,
Choisit Beurrotra-land car tout paraissait calme,
Mais, Malgré l’océan qui balayait la boue,
Il en restait toujours qui puait plus que tout.

Saisissant son PC en guise de balai
Demanda que sa ville aux si nombreux palais
Cherchât dans son budget si de menus subsides
Ne pouvaient assainir cette ambiance fétide.

L’ex-maire de Biarritz Didier Borotra renvoyé devant la justice pour prise illégale d’intérêts

A LA UNE / PYRÉNÉES ATLANTIQUES / BIARRITZ / Publié le 18/10/2016 à 12h36. Mis à jour à 12h41 par Emmanuelle Fère.

L’ex-maire de Biarritz est convoqué le 31 janvier 2017 devant le tribunal correctionnel de Bayonne pour une étude d’un montant de 48 000 euros commandée à sa fille

La suite on la connait. Ce ne fut pas glorieux
Devant les tribunaux, de voir ce petit vieux,
S’accrocher à ses sous, et ne comprenant pas
Qu’on accuse sa fille d’être comme papa.

Borotra père et fille sur le banc des prévenus

Le 31 janvier, l’ancien maire de Biarritz, Didier Borotra, sera jugé pour prise illégale d’intérêts. Sa fille devra répondre de recel de prise illégale d’intérêts pour un contrat qu’elle avait signé avec la SEML Biarritz Océan.

Plutôt que renoncer et préférer se taire,
En douce, il négocia avec un autre maire,
Notre pauvre Bayrou, du Modem le Velpo,
Pour recaser sa fille dans les halles de Pau.

Moralité :
Même quand toute honte est bue,
On trouvera toujours un roitelet UBU

Sophie Borotra, un scandale aux halles de Pau ?

16 avril 2018 par Daniel Sango 8 commentaires

39 Notes



C’est un feuilleton qui commence, et nous allons essayer de suivre cette affaire qui risque bien d’être un sacré cailloux dans la chaussure de François Bayrou. Dans un premier temps, on va essayer de rappeler des événements peu connus des Palois, mais bien connus de nos amis Basques.



On ne peut plus faire confiance à l’injustice de son pays!

C’est que j’en ai là-dedans!

Témoignage: les vertus insoupçonnées de l'eau du Pays Basque.

Dès mon arrivée en Pays Basque, j'ai très tôt participé au comité de quartier mis en place par la Mairie d'Urrugne. Tout y était calme et bon enfant quand, en 2012, des citoyens pas mal énervés vinrent nous conter une histoire d'eau fort cocasse. La voici :

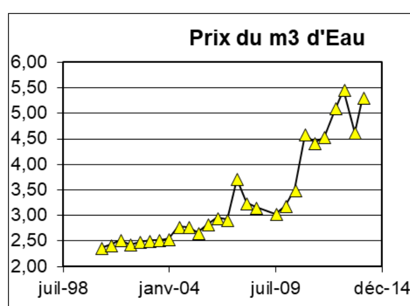
La Communauté d'agglomérations avait en 2007 attribué le marché de l'eau potable à la société AGUR (succédant à la Lyonnaise) car (lettres du Président de la Communauté d'agglomérations du 8 juillet 2007 et du 13 aout 2007) *« Après négociation de 10 mois et une mise en concurrence … pour une consommation* [moyenne] *de 120 m3/an , les conditions du nouveau contrat sont plus avantageuses pour un prix de vente d'eau à peine supérieur : 6% soit 9 € par an ! »*

Nos « citoyens énervés » se posèrent alors deux questions :

1) En quoi est-ce plus avantageux et pourquoi changer de société si l'on doit payer 6 % plus cher ?

2) Si, pour 120 m3, 9 € correspondent à 6%, une simple règle de 3 donne un prix de 1.25 €/m3. Or ils payaient 2.81 €/m3 !

Cinq ans après, le prix de l'eau avait bondi à 4.57 €/m3 et faute de pouvoir s'adresser à leurs élus, c'est notre comité de quartier qui reçut leurs doléances : quand cette augmentation va-t-elle s'arrêter ?



A partir de mes propres relevés qui traduisaient la même augmentation et profitant d'un pot amical, nous communiquons au Président de la Communauté d'agglo. la courbe de ma consommation ci-dessus. Réponse claire et péremptoire : ***« c'est un cas particulier »***

Bien ! 20 personnes du comité de quartier nous amènent alors leurs 20 « cas particuliers » identiques au mien. Le 2 mars 2013 nous adressons au Président de l'Agglo (via notre représentante de la Mairie) un dossier argumenté demandant le pourquoi de ces augmentations et si cela allait se poursuivre.

En réponse, la Communauté d'Agglomérations nous communique la brochure ***« Tout savoir sur la gestion de l'eau du Sud Pays Basque ».***

Cette brochure distribuée à chaque foyer expliquait comment était calculé le prix de l'eau, ce qui aboutissait à 4.39 € / m3, proche, bien qu'inférieur aux 4.57 €/m3 payés par les citoyens ! Mais quid du pourquoi de cette augmentation spectaculaire ? Mystère !



Nous décidons de rencontrer personnellement le Président de l'agglo. et demandons via la Mairie d'Urrugne d'organiser cette entrevue.

C'est là où ça s'est corsé !

D'abord, « on » nous fait dire que *« ce n'était pas de nos prérogatives »* !

Surpris de voir que nos élus ignoraient la loi, nous leur avons rappelé celle du 6 février 1992 :

> ***« Le contrôle du citoyen sur l'action des élus locaux est une composante essentielle de la vie démocratique locale****. Tous les citoyens ont le droit de demander compte à tout agent public de son administration " (art. 15).*

Deuxième offensive : « on » nous met en garde : *« faire une telle démarche, c'est faire de la politique ! »* Ah bon, c'est mal de faire de la politique? Sauf pour nos élus ?

De plus : *« si vous faites cette démarche, l'opposition va s'en emparer et ainsi vous aller gêner le travail de la Mairie ».*

Nous insistons et là, ça tourne vinaigre. Notre comité de quartier serait infiltré par l'extrême gauche ! Il nous est vivement conseillé de nous cantonner, comme avant, aux pots de fleurs, abribus, poubelles et cacas de chiens, bref, tout ce que les politiques donnent en pâture aux citoyens lambda.

Malgré ces difficultés nous obtenons enfin un rendez-vous avec le chef des services techniques de l'agglo., Monsieur Aspord, lequel reconnait que le prix de l'eau a augmenté et nous en donne une explication simple :

« La prise en charge des équipements a été pro-

Les vertus insoupçonnées de l'eau du Pays Basque.
Suite de la page 3

gressivement transférée à AGUR d'où l'augmentation régulière du prix de l'eau ! » « Monsieur le président répondra officiellement. »

Le 24 mai 2013, nous recevons la réponse officielle qui vaut son pesant de neurones :

Monsieur le président commence en déclarant : « *En fait, il faut lire la brochure de la manière suivante.. etc … etc. »* Donc, la brochure distribuée à tous les habitants (et payée par les deniers publics) ne peut être comprise sans explications du Président de la Communauté d'Agglomérations ! Bon début !

Il confirme le prix de l'eau et sur sa lancée, écrit que **l'augmentation n'est pas le fait de la société AGUR . C'est exactement l'inverse de ce que nous avait annoncé son directeur des services techniques !**

En clair : passer de 2.81 € à 4.57 €/m3 est une augmentation inexplicable !

Loin d'être amusés par tant de fantaisie, nous demandons d'être reçus par Madame le maire d'Urrugne pour qu'elle prenne sérieusement en charge ce problème.

Et là, **premier miracle** : est-ce parce que nous n'étions pas arrivés avec un couteau entre les dents ? nous avons rencontré une personne fort amène qui nous a offert le café, écouta notre rapport, en demanda une copie et promit d'aller voir immédiatement le président de la Communauté d'agglomérations !

et

Miracle des miracles, dans la foulée le Président nous annonça que le prix de l'eau venait de baisser de 60 cts par m3 ! (Effectivement, en 2014, le prix du m3 d'eau -pour une consommation de 120 m3/an - baissait à 4 € et n'a plus significativement augmenté depuis.)

Gloria alléluia ! Jamais le Président ni Madame le maire ne se sont vantés d'avoir obtenu cette baisse du prix de l'eau. Nous-mêmes, au comité de quartier, avons été sensibles à cette discrétion de violette et, par retenue, n'avons jamais demandé pourquoi cette baisse de 60 cts/m3 n'avait pu être obtenue auparavant, ni où allaient les centaines de milliers d'€ correspondants. *Ce n'était pas dans nos prérogatives* et RamDam n'existait pas encore !

Oui, l'eau du Pays Basque n'a rien à envier à celle de Lourdes !

Les histoires méconnues de Mai 68

En 1968, je travaillais au laboratoire de recherches de la SNPA à Pau, lequel développait un détergent biodégradable, nouveauté à l'époque.

Le procédé au point, nous confiâmes à un industriel de Castres les essais en grandeur réelles. Un de nos techniciens, envoyé là-bas, y vécût Mai 68.

Castres, à l'époque, sans être la pampa, était une petite ville tranquille. Les quelques grands industriels qui y étaient installés étaient les seuls employeurs et une atmosphère « paternelle » régnait. Une affrontement patron-ouvriers paraissait sans motif.

La nouvelle société rêvée des soixante-huitards n'y était pas très bien comprise et comme étrangère : le travail continua comme avant.

Mais voilà, la France étant paralysée, les matières premières venant à manquer, l'usine commença à tourner au ralenti et beaucoup d'employés étaient payés à ne pas faire grand-chose. Inspiré, le patron, pour éviter de payer ses employés à ne rien faire, invita ses cadres à réunir et convaincre leurs salariés, pour que, par solidarité avec tous les travailleurs Français, ils se joignent, à Castres, à ce grand élan généreux .. etc.. etc.. et les employés se mirent en grève.

Mais, si les matières premières arrivaient au compte-goutte elles arrivaient quand même. Du coup ; quelques salariés furent discrètement contactés pour reprendre le boulot … ce qui se sut, et les autres camarades décidèrent de revenir travailler. Du coup, rebelote: les cadres haranguent à nouveau leurs salariés pour se solidariser au mouvement national et cesser le travail !

Bref, ce fut peine perdue car les accords de Grenelle obligèrent à payer les jours de grève.

Celui qui m'a rapporté cette histoire est malheureusement décédé. Il m'avait confié d'autres détails croustillants dont je ne me souviens plus. Dommage !

Le Panier à Salades 64 est un périodique d'information citoyenne et gratuite.
25 rue Aldapa 64700 Béhobie
Directeur de la publication : Michel Gellato .
Pour tout contact: istana@laposte.net
Ont participé à ce numéro : le collectif Confit'Urne, L' association RAMDAM 64-40,le professeur Vazlin et autres contributeurs.